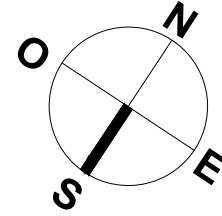
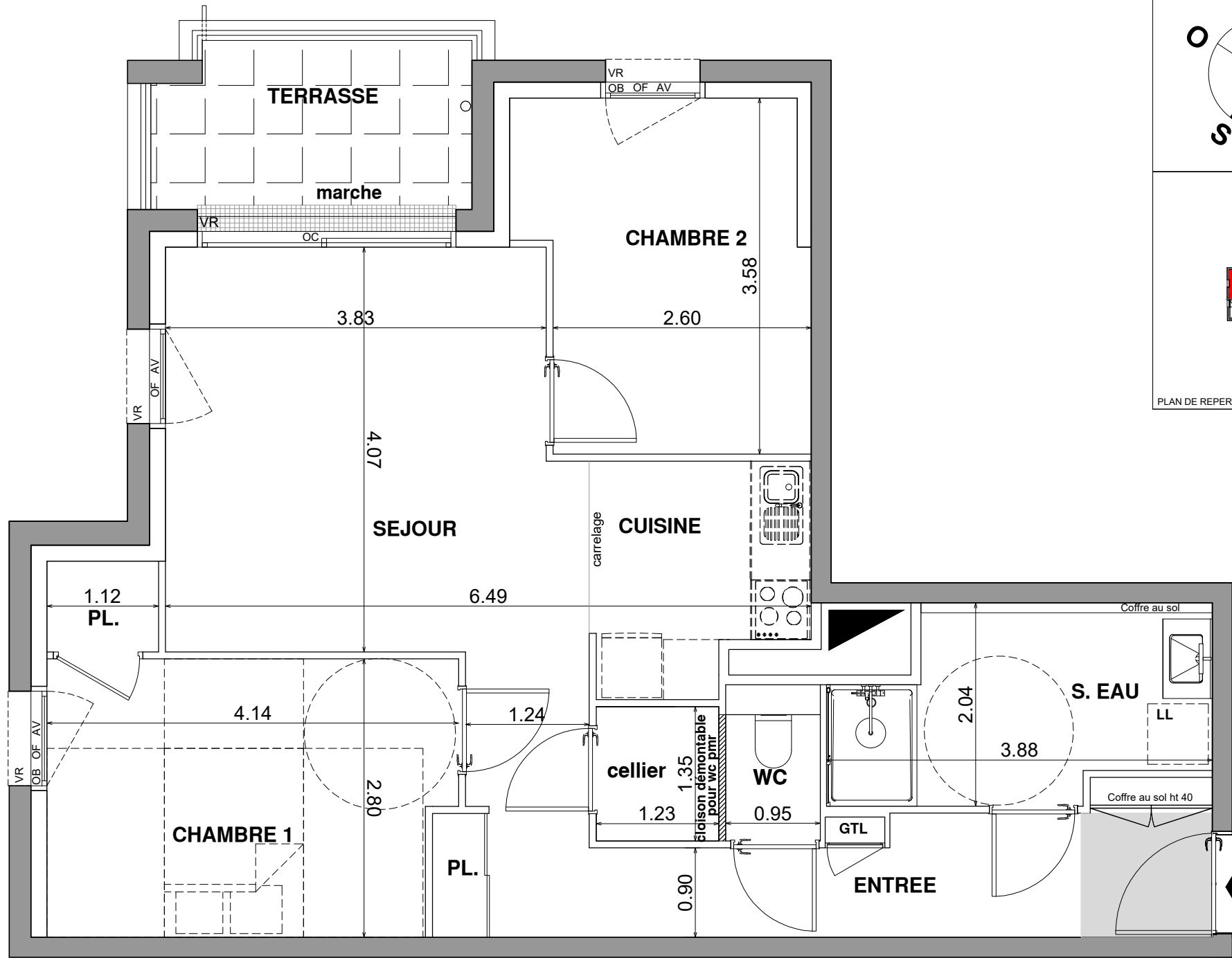


PLAN DE VENTE

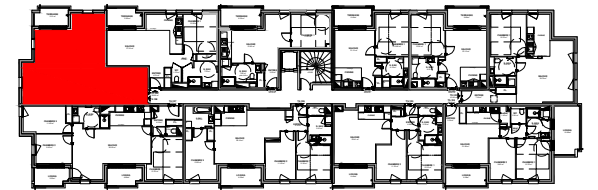


PARC
SAINT-JULIEN

Résidence
Saint Julien

rue St-Anne
53000 LAVAL

APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
108	R+1	T3



PLAN DE REPERAGE

TABLEAU DE SURFACES

Entrée	11.18 m²
Séjour + cuisine	21.15 m²
Chambre 01	9.71 m²
Chambre 02	12.17 m²
SDE	6.68 m²
WC	1.49 m²
cellier	1.66 m²

SURFACE HABITABLE TOTALE	64.04 m²
terrasse	5.15 m²

HAUTEUR SOUS PLAFOND SAUF INDICATION SUR PLAN	2.60m
--	-------

NOTA : la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard.

Date d'actualisation: 20/05/2026

LEGENDE

HSP	Hauteur Sous plafond		Refrigerateur
OF	Ouvrant à la française		Cuisson
PF	Porte Fenêtre		
F	Fixe	LV	Lave vaisselle
OB	Fenêtre Oscillo batant	LL	Lave linge
OC	Ouvrant coulissant	GTL	Tableau électrique
VR	Volet Roulant		Chaudière individuel le gaz
AM	Alliage maçoné		Balton d'eau chaude
AV	Allège vitré	PL	Placard
GC01	Garde-corps métallique		Faux plafond
GC02	Garde-corps métallique		
GC03	Garde-corps alliage béton		
	Changement de revêtement de sol		
	Calfebotis		

parties avec soffite :
hauteur sous plafond : environ 2.30 m



NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées.

Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans.

Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif.

Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte.

Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.